

Québec, le 19 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative à un règlement visant l'installation obligatoire de bornes de recharge pour les véhicules électriques

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 21 septembre 2016 par le député monsieur Éric Caire de la circonscription de La Peltrie, demandant au gouvernement du Québec de ne pas adopter un règlement qui rendrait obligatoire l'installation de bornes destinées à la recharge de véhicules électriques afin de respecter les propriétaires d'immeubles et que ces derniers soient entièrement libres d'installer les accessoires facultatifs.

Le gouvernement du Québec est résolument engagé à électrifier les transports et à ce titre, déploie de nombreux efforts pour mettre en place un contexte favorable à l'arrivée des véhicules électriques. Pour le Québec, l'électrification des transports représente, en effet, un moteur de création de richesses et un moyen d'améliorer le bilan du Québec en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Au Québec, la principale source d'émissions de GES provient du secteur du transport (43 % en 2013).

La recharge des véhicules électriques se faisant principalement à domicile, l'accès à une borne est essentiel pour permettre la transition vers ce type de véhicule. Les coûts d'installation d'une borne de recharge dans un bâtiment existant peuvent être très élevés, alors que si le câblage nécessaire est prévu à la construction, ils sont bien moindres.

... 2

Le projet de règlement introduirait de nouveaux standards pour l'installation de l'infrastructure de câblage élémentaire nécessaire à l'alimentation de bornes de recharge de niveau 2 (240 V). L'objectif de ces standards est d'assurer l'uniformité et la qualité des travaux de construction de ces infrastructures.

Cette mesure s'inscrit donc dans une perspective de développement durable et d'atteinte des objectifs de la politique énergétique du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Lessard', written in a cursive style.

Laurent Lessard